



**SPP et PATS  
SDIS du RHONE**

Monsieur le Directeur  
du SDIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 3 mai 2010

**Objet : mécontentement des personnels  
pré affectation ARTEMIS/ORION**

Monsieur le Directeur,

Au cours du dernier CTP et de la dernière CATSIS, vous avez décidé, **suite à la demande d'un seul partenaire social** et sans aucune analyse, de modifier le mode de gestion opérationnel du nouveau logiciel ARTEMIS /ORION qui était prévu initialement, à savoir une pré affectation totale sur la garde.

Nous vous rappelons que lors de ces instances, notre organisation syndicale a voté contre ce point particulier.

Après seulement quelques jours de mise en place, la grande majorité du personnel des casernements considère ce choix incohérent car il va à l'encontre des valeurs que défendent les SPP. De plus, seuls quelques agents effectuent l'ensemble des interventions. Un départ échelle est assuré par trois sous-officiers alors que l'intervention suivante(VSAV) l'est par trois caporaux !

Comme nous vous l'avons précisé lors des instances paritaires, nous vous demandons de revenir sur votre décision, ainsi que de supprimer, conformément au décret de la république française, la fonction d'équipier aux adjudants et adjudants-chefs, et de faire en sorte que les tous agents de garde soient gérés en pré affectation totale.

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération.

Copie :  
Préfet délégué sécurité  
Pdt CA

Le secrétaire général

**Gilbert LEBRUN**